

Ne pas « tendre le cou » : aux assises, la résistance des Tutsi de Bisesero et les ténèbres du génocide

AFP, 30 novembre 2021

« Ce que nous voulions éviter, c'était de tendre le cou à la machette » : avec ces mots, Aaron Kabogora, 72 ans, a relaté la résistance des Tutsi de Bisesero au Rwanda en 1994 face aux tueurs, qui extermineront finalement « sa femme, ses dix enfants » et des dizaines de proches.

Dans l'ambiance glaciale des assises à Paris, à plus de 8.000 km de chez lui, ce rescapé, longue silhouette et visage émacié, se penche alors en avant et baisse son cou, pour mimer le geste désespéré de certaines victimes lors du génocide des Tutsi.

Les montagnes de Bisesero (ouest), surplombant le lac Kivu, furent un des lieux martyrs du génocide mais aussi un lieu emblématique de la résistance des Tutsi : des semaines durant, les habitants ont com-

battu les extrémistes hutu locaux.

Avant que le gouvernement génocidaire n'organise des attaques massives, notamment à partir de la mi-mai, en faisant transporter à Bisesero des miliciens « *Interahamwe* » (« ceux qui travaillent ensemble », en kinyarwanda) d'autres régions : 50.000 morts estimés.

Pendant plusieurs heures lundi, Aaron, agriculteur et éleveur tutsi, a été auditionné lors du procès du Franco-Rwandais Claude Muhayimana, 60 ans et d'origine hutu, qui était en 1994 chauffeur et employé d'un hôtel à Kibuye (ouest).

Muhayimana est jugé à Paris pour « *complicité* » de génocide et de crimes contre l'humanité durant le génocide ayant visé la minorité tutsi, orchestré par le régime extrémiste hutu (plus de 800.000 morts d'avril à juillet 1994). Il est accusé d'avoir « *aidé et*

assisté sciemment » des militaires et des miliciens en assurant à plusieurs reprises leur transport sur les lieux de massacres, notamment à Bisesero.

Aaron, survivant des massacres – et qui en garde une balle dans la cuisse – explique avoir perdu sa femme, ses dix enfants et « environ 80 personnes de sa famille paternelle et maternelle ».

L'homme a répondu sans ciller – en kinyarwanda traduit – aux questions du président, du ministère public et des avocats, malgré l'horreur des scènes à se remémorer.

« *Beaucoup tendaient le cou ; "au moins qu'on nous découpe rapidement" disaient-ils* », souffle-t-il ainsi à propos de victimes.

Femmes et enfants « dans des tranchées »

A partir du 8 avril 1994, « *nous nous sommes défendus tout un mois avec des bâtons, des lances, des pierres ; nous arrivions même à avoir le dessus sur eux* (les tueurs) *car nous étions nombreux* ». « *Bien sûr, quand il y avait les balles, nous fuyons... mais ce que nous voulions éviter, c'était de tendre le cou à la machette* ».

Le témoin raconte que pendant ce temps là, femmes et enfants étaient cachés « *dans des tranchées* ». Puis il

décrit une période de calme. « *Nous avons pensé que la guerre était finie... nous sommes même revenus un peu aux champs* ».

Mais à la mi-mai, les renforts de tueurs arrivent pour réprimer la résistance, guidés par « *nos voisins Interahamwe* ».

Aaron décrit alors « *comme la fin du monde* ». « *Les Interahamwe étaient mieux entraînés, ils avaient reçu des outils, les véhicules venaient d'autres villes ; nous étions encerclés* ». « *Celui qui parvenait à s'échapper d'une grenade ne s'échappait pas d'une balle... les gens étaient tués ou brûlés dans les trous* », témoigne-t-il.

Sa voix se faisant plus émue, regard au sol, mains crispées sous son blouson, il poursuit : « *un jour, j'ai trouvé cinq de mes enfants tués* » dans un trou, « *avec ceux aussi de voisins* ».

« *C'est à ce moment là aussi que nous avons perdu nos femmes et que nous avons été découragés, nous avons perdu nos forces* », lâche-t-il.

« *Pour que les Interahamwe nous atteignent, ils utilisaient des bus et des véhicules ordinaires* », poursuit le rescapé.

Le témoin est alors interrogé par le président de la cour pour savoir s'il reconnaît l'accusé comme l'un des chauffeurs des tueurs. L'atmosphère se tend à l'audience.

Le témoin se retourne, regardant intensément l'accusé à qui le pré-

sident a demandé de se lever. Après un silence, Aaron Kabogora lâche « *oui, c'est lui* ». « *Muhayimana Claude faisait partie de ces gens. En 1994, il conduisait une Daihat-su bleue, avec à son bord des Inter-ahamwe. Il les transportait et il était lui même tueur* ».

Muhayimana avait bénéficié d'un non lieu partiel concernant sa présumée participation directe aux mas-

sacres.

« *L'accusé avait-il l'air normal ou apeuré ?* », interroge le ministère public, alors que la défense entend plaider la contrainte.

Muhayimana « *n'avait pas peur* », réplique Aaron Kabogora. « *Et ceux qu'il transportait, ils étaient tous en forme : ils avaient le moral pour tuer et exterminer* ».